



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VILLE DE MONTIVILLIERS

31/05/2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI : POUR UNE VILLE VERTE ET ACTIVE

Ce lundi 31 mai, le conseil municipal était réuni pour sa 4ème réunion de l'année 2021. Cette séance du lundi 31 mai a été notamment marquée par des délibérations marquant la volonté d'ancrer la Ville dans les transitions écologiques, notamment au travers du partenariat avec l'association La Roue Libre en faveur de la pratique du vélo, tout comme le soutien et la valorisation des acteurs sportifs.

Avec les mesures de levée progressive de certaines mesures sanitaires, la Ville de Montivilliers reste mobilisée pour lutter contre l'épidémie et ses conséquences mais continue également de mettre en application ses engagements pour une ville verte et une ville qui bouge. Ce conseil municipal a été également l'occasion de relancer le Monti'Marché d'été, créé en juillet 2020, avec la mise à jour du règlement des marchés, prenant en compte le succès de la première édition, afin d'élargir ce nouveau marché d'été, en lien avec la reprise d'activité.

La totalité des délibérations a été votée à l'unanimité.

La Roue Libre

Dans le cadre de son programme en faveur de la transition écologique, la Ville de Montivilliers souhaite développer les mobilités douces. C'est dans cette optique que le Conseil municipal vient d'autoriser le Maire à établir une convention de partenariat avec « La Roue Libre », l'association havraise créée en 2013 pour promouvoir et développer l'usage du vélo. Isabelle Bailleul, responsable de projet pour La Roue Libre et Grégory Letulle, jeune réparateur montivillon recruté par l'association, étaient accueillis par le Conseil municipal pour présenter la mise en place d'un projet innovant à Montivilliers. Savoir entretenir son vélo et disposer de conseils pratiques permet souvent de lever les freins à l'usage du vélo et au développement des mobilités douces. C'est la raison pour laquelle, à partir du mois de juin 2021 et jusqu'au mois de décembre, une partie du rez-de-chaussée de l'Ancienne Gare accueillera une antenne de La Roue Libre dédiée à l'autoréparation et à la réparation mécanique solidaire axée sur le réemploi. En plus de la mise à disposition des locaux, la Ville de Montivilliers a voté une subvention à l'association de 5899€ pour l'acquisition de matériel et le soutien à l'embauche d'un contrat FONJEP-Jeune. « *Il s'agit là d'un service nouveau offert aux habitants, utile pour développer l'usage du vélo et donc d'une avancée importante mise en place par la Ville à travers ce beau projet partagée entre l'association La Roue Libre, la Ville de Montivilliers ainsi que la commune voisine d'Harfleur qui accueillera également un atelier réparation. C'est aussi*

une démarche solidaire, qui favorise le développement d'emplois nouveaux » souligne le Maire.

Adhésion à la Société Apicole de Haute-Normandie

Depuis plusieurs années, la Ville de Montivilliers possède et gère 5 ruches dont les récoltes de miel connaissent toujours un grand succès auprès des habitantes et des habitants. Afin de continuer à prendre soin de ses abeilles, la Ville a décidé d'adhérer à la Société Apicole de Haute-Normandie. La structure, qui regroupe plus de 600 apiculteurs, propose des activités et une assistance sanitaire et technique, des formations, du prêt de matériel et des abonnements et assurances. Autant de ressources qui pourront donc être sollicitées à l'avenir.

Patrick MALANDAIN, ambassadeur du Sport

En 2019, à l'occasion de son périple effectué aux Etats-Unis, le coureur d'ultrafond Patrick MALANDAIN avait été nommé Ambassadeur du Sport de la Ville de Montivilliers. Dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris qui se tiendront dans 3 ans et pour lesquels la ville a reçu le label « Terre de Jeux » et a postulé pour être « Centre de préparation aux Jeux », il a été proposé de poursuivre le partenariat avec Patrick MALANDAIN jusqu'en 2024. En attendant, ce dernier s'apprête à réaliser, à Montivilliers et à partir de la mi-juin, une course de près de 5000 km en 52 jours sur une même boucle de moins de 930 mètres, en parallèle et sur le même modèle que le 3100 Miles de New-York : une première en France, les « 3100 miles in Monti ». Ce nouvel exploit de l'athlète montivillon sera mené en lien avec l'association « Run for Planet ».

en savoir plus : <http://patrickmalandain-ultrarun.com/>

Subventions à l'Office Municipal des Sports

Suite à la réunion de l'Office Municipal des Sports du 24 avril, le Conseil municipal a voté la répartition des principales subventions aux associations sportives soit au total 143 226€, répartis selon quatre groupes (loisirs, scolaires, compétitions, fonctionnement de l'OMS). S'y ajoutent 1 169€ de subventions exceptionnelles, principalement pour répondre aux besoins nouveaux de cinq clubs en matière de formation et de flochage.

Attractivité et commerce : l'été vibrera au rythme de la 2^{ème} édition des Monti-Marchés d'été

Créé à l'été 2020, le marché semi-nocturne d'été a connu un vif succès au cours de ses éditions en juillet et août. Le Conseil municipal a adopté la mise à jour de son règlement des marchés hebdomadaire afin de permettre l'extension du périmètre et l'évolution des horaires du Monti'Marché d'été.

Il sera organisé un vendredi sur deux à compter du vendredi 18 juin et jusqu'à la fin septembre. Pour les sept éditions, son périmètre s'étend autour des Hallettes sur une partie de la rue Gambetta et sur une partie de la rue Coty. Les commerçants seront autorisés à s'installer à partir de 14h00 contre 16h00 auparavant et jusqu'à 23h00. *« Ce nouveau marché avait été plébiscité tant par les commerçants ambulants, nombreux à vouloir s'y installer, par les commerçants sédentaires, car c'est un facteur d'attractivité, comme par les habitants. Il a trouvé son public, dynamise la vie commerciale et anime le centre-ville. Son succès et son extension sont une bonne nouvelle pour tous. Cet été, avec par ailleurs la reprise des Monti'spectacles, il faudra être à Montivilliers le vendredi soir pour passer un bel été »,* indique Jérôme DUBOST

Devoir de Mémoire : la Ville de Montivilliers honore les Justes parmi les Nations.

Dans le cadre de sa politique mémorielle, la Ville de Montivilliers accueille, à partir du lundi 31 mai et jusqu'au dimanche 13 juin, l'exposition itinérante du Mémorial de la Shoah consacrée aux Justes de France. Prenant tout d'abord place au Centre social Jean Moulin, jusqu'au vendredi 4 juin, puis au sein du cloître de l'Abbaye, l'exposition est enrichie par de nombreux ateliers pédagogiques menés par les médiateurs du Mémorial de la Shoah, par des accueils guidés par les médiateurs de la Ville et par des visites libres tout public. Par ailleurs, le 16 juillet, une plaque commémorative à la mémoire d'Elisabeth et Pierre Mauger, Justes de Montivilliers, sera dévoilée au Monument du Souvenir en présence de Madame Paule GECILS, enfant secourue pendant la guerre. Ce temps fort s'inscrira dans le cadre de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr